



En commuant une blessure physique en dédommagement financier la loi brise le cycle infernal de la violence

La loi et son interprétation

"Œil pour œil"

La loi du talion a fait couler autant d'encre que de sang. On a reproché aux juifs d'être les tenants d'une loi cruelle et vengeresse.

En réalité l'application de cette loi ne s'est jamais faite autrement que par un dédommagement financier, comme le prescrit le Talmud.

ויקרא פרק כד'

וְאִישׁ כִּי יַכֶּה כָּל-נֶפֶשׁ אָדָם מוֹת יוּמָת ¹⁷ וּמִכָּה נֶפֶשׁ-בְּהֵמָה יִשְׁלַמְנָה נֶפֶשׁ תַּחַת נֶפֶשׁ ¹⁸ וְאִישׁ כִּי-יִתֵּן מוֹם בְּעַמִּיתוֹ כַּאֲשֶׁר עָשָׂה כֵּן יַעֲשֶׂה לוֹ ¹⁹ שֶׁבֶר תַּחַת שֶׁבֶר עֵין תַּחַת עֵין שֶׁן תַּחַת שֶׁן כַּאֲשֶׁר יִתֵּן מוֹם בְּאָדָם כֵּן יִנָּתֵן בּוֹ ²⁰ וּמִכָּה בְּהֵמָה יִשְׁלַמְנָה וּמִכָּה אָדָם יוּמָת ²¹ מִשְׁפָּט אֶחָד יִהְיֶה לָכֶם כִּגְר כַּאֲזַרְח יִהְיֶה כִּי אָנִי ה' אֱלֹהֵיכֶם

רש"י

כֵּן יִנָּתֵן בּוֹ פְּרָשׁוֹ רַבּוּתֵינוּ שְׂאִינוֹ נְתִינָת מוֹם מִמֶּשׁ אֶלָּא תִשְׁלוּמֵי מָמוֹן שְׂמִין אוֹתוֹ כַּעֲבָד לְכָךְ כְּתִיב בּוֹ לְשׁוֹן 'נְתִינָה' דְּבַר הַנָּתוֹן מִיָּד לְיָד

Lévitique chapitre 24

¹⁷ Si quelqu'un fait périr une créature humaine, il sera mis à mort. ¹⁸ S'il fait périr un animal, il le paiera, corps pour corps. ¹⁹ Et si quelqu'un fait une blessure à son prochain, comme il a agi lui-même on agira à son égard: ²⁰ fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent; selon la lésion qu'il aura faite à autrui, ainsi lui sera-t-il fait. ²¹ Qui tue un animal doit le payer, et qui tue un homme doit mourir. ²² Même législation vous régira, étrangers comme nationaux; car je suis l'Éternel, votre Dieu à tous."

Rachi

"Ainsi lui sera-t-il donné" Nos maîtres ont expliqué qu'il ne s'agit pas vraiment d'une mutilation entraînant un défaut corporel, mais d'une indemnisation en argent après évaluation comme celle à laquelle il est procédé pour le serviteur. D'où l'emploi ici du verbe "donner" : une chose que l'on donne de la main à la main (Baba Qama 84a).